

ALLOCUTION
de
Son Excellence Madame
LéaHOUNKPE
Ministre de la Famille de la Protection Sociale
et de la Solidarité

49ème Session
Commission de la Condition de la Femme
(Beijing +10)

Madame la Présidente,
Mesdames les Premières Dames,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués

Je voudrais, au nom du peuple béninois, de son Gouvernement et de son Président, le Général Mathieu Kérékou, vous féliciter pour votre brillante élection à la tête de cette commission.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier le bureau de la commission et le Secrétariat Général des Nations Unies pour tous les efforts déployés pour faire des présentes assises un véritable succès.

Madame la Présidente,

Il y a dix (10) ans, la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies formulait des recommandations pour rendre effective la promotion de la femme. C'était en 1995.

Mais, le Bénin, depuis 1990 s'est résolument engagé dans la lutte contre la discrimination entre les sexes avec l'adoption de sa loi fondamentale qui institue l'égalité entre les sexes à tous les niveaux.

Depuis lors, la volonté politique s'est affirmée dans ce sens et avec elle la détermination du Gouvernement, des Partenaires au Développement, les Organisations non Gouvernementales et toutes les autres organisations de la société civile.

Cette synergie d'actions s'est concrétisée par la mise en place d'un cadre institutionnel et d'un environnement juridique favorables à l'égalité du genre.

Aujourd'hui, le Bénin peut se réjouir d'avoir :

- un code des personnes et de la famille ;
- une loi réprimant les mutilations génitales ;
- une loi sur la santé sexuelle et de la reproduction.

Par ailleurs, le Bénin fait parti du peloton de tête en matière de ratification du Protocole Additionnel à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femme.

Madame la Présidente,

Ce souci permanent du Bénin d'améliorer les conditions de vie de la femme et de la petite fille se traduit par l'expression de chacun des douze domaines de Beijing dans le Plan d'Action du Gouvernement.

A titre d'exemple, notons que dans le domaine de l'éducation, le Bénin dispose d'une loi sur l'orientation de l'éducation qui impose l'égalité des filles et des garçons à l'école. Pour soutenir cette décision et marquer sa volonté pour une mise en oeuvre subséquente de cette loi, le Gouvernement a mis en place plusieurs mesures incitatives en faveur de la scolarisation des filles. Dans le domaine de la santé des femmes, un accent particulier est mis sur la santé de la reproduction notamment sur son volet lutte contre le VIH SIDA. Quant à la participation des femmes aux sphères de prise de décision, le Président de la République vient d'augmenter le nombre de femmes au Gouvernement en leur confiant même la gestion des secteurs stratégiques comme celui des transports, de l'industrie, etc..

Madame la Présidente,

La Cour Constitutionnelle est dirigée depuis sa création par une femme. Il en est de même pour la Haute Cour de Justice.

Au Bénin, le secteur du commerce est aux mains des femmes qui en contrôlent plus de 80%.

En dix (10) ans, que de pas faits !

Madame la Présidente,

Ces avancées du Bénin n'auraient pas été possibles sans l'appui appréciable des partenaires au développement.

Permettez-moi, Madame la Présidente, de saisir cette heureuse occasion pour leur exprimer mes vifs remerciements.

- la réduction du taux d'analphabétisme des femmes ;
- l'élimination de la mortalité maternelle et néonatale etc..

Pour relever ces défis, les efforts doivent être conjugués. C'est pourquoi, le Bénin souscrit à la déclaration des Chefs d'Etat Africains et soutient l'idée d'établir un lien entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la plate forme de Beijing et le Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

Enfin, plaçant la culture de la paix au centre de la lutte pour la promotion du genre, le Bénin adhère à l'appel lancé à Bamako par les Femmes Ministres et Parlementaires et invite en conséquence chaque nation à y prêter une oreille attentive et chaque citoyen du monde à faire de la lutte pour la paix son credo.

Je vous remercie pour votre attention